

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

 **ORDINAIRE**

**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 EXERCICE SPORTIF 2020/2021**

   

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 A 15H**

**PROCÈS - VERBAL**

**PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU 06 de KARATÉ et D.A. Mme PERONNET Dominique**

**ORDRE DU JOUR**

* Ouverture de l’assemblée Générale par la présidente
* Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/08/2020
* Présentation du rapport moral de la présidente et approbation
* Rapport du secrétaire général
* Présentation du rapport financier par le trésorier
* Approbation du bilan financier
* Présentation du budget prévisionnel 2021/2022 et approbation
* Présentation des projets départementaux pour la saison 2015/2016
* Questions diverses

***I - PRÉAMBULE***

* Réception et vérification des pouvoirs
* Émargement des représentants des associations membres de l’organisme départemental et des membres du comité directeur

***II - PRÉSENTS***

* Le Comité Directeur
* Les représentants des associations membres de l’organisme départemental

***III – OBJET DE LA RÉUNION***

Les représentants des associations du Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Karaté et Disciplines Associées se sont réunis en assemblée générale ordinaire en date du 27 Novembre 2021 à 15h, à la salle Olympie, au 809 boulevard des Écureuils 06210 Mandelieu la Napoule sur convocation par mail de rappel le 8/11/2021. L’annonce de cette assemblée est inscrite au calendrier en ligne sur nos sites, depuis septembre 2021.

***IV – RÉUNION***

L’assemblée générale ordinaire est présidée par Mme PERONNET Dominique agissant en qualité de présidente, assistée de Mr DALBERA Gérard en sa qualité de secrétaire général du département.

Mme PERONNET Dominique, présidente du Comité Départemental du 06 de Karaté et D.A., ouvre la séance à 15h et remercie les membres présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et d’être venus aussi nombreux.

***V – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE***

Au jour de l’assemblée générale, 109 clubs (205 voix) peuvent prendre part à l’assemblée générale ordinaire. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les responsables des clubs présents et qui demeure annexé au présent procès-verbal.

Après vérification et comptabilisation de la feuille de présence dûment signée, il a été constaté que 16 clubs étaient présents lors de cette assemblée soit un total de 43 voix.

Le quorum n’étant pas obligatoire pour une assemblée générale ordinaire, l’assemblée peut se tenir valablement. La présidente rappelle l’ordre du jour.

***5.1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL***

La présidente propose la lecture du procès-verbal de l’assemblée générale extraordinaire du 10/07/2021, en précisant que celui-ci a été adressé à tous les clubs et également mis sur le site CD06KDA. Personne n’en demandant la lecture et personne ne prenant la parole, la présidente le met aux voix. Le vote a lieu à main levée, le procès-verbal du 10/07/2021 est approuvé à l’unanimité.

***5.2 – RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE***

RAPPORT MORAL PRESIDENTE CD06KDA

C’est un rapport moral particulier qu’il me faut vous présenter aujourd’hui, la crise sanitaire en est la cause.

**La partie sportive**, d’habitude la plus riche est en fait et j’espère exceptionnellement la plus pauvre qu’il ne m’est été demandée de commenter.

Notre projet sportif s’est arrêté en octobre, nous n’avions eu le temps que de faire notre réunion de rentrée de Présidents/enseignants.

Notre calendrier sportif a été réduit à quasi néant, le confinement puis les interdictions de pratique des sports dit de contact ont fortement impacté notre calendrier.

Nous avons essayé de faire de notre mieux, de maintenir le contact, les clubs ont pratiqué en extérieur, ont utilisé les espaces autorisés ont été innovant.

Du positif, cela a permis à tout un chacun, de se perfectionner, d’apprendre à utiliser les méthodes informatiques de réunion, de compétition.

Nous avons pratiqué la E compétition, les Participants ont directement reçus leur récompense.

Notre calendrier Départemental n’a pu être réactivé qu’en juin, pour réaliser deux passages de grades :

Le premier pour les inscrits de novembre 2020 et le deuxième pour la fin de saison 2021.

**La partie économique,** la Fédération a exonéré tous ses clubs de leur cotisation annuelle, et a versé intégralement les sommes revenant aux organismes déconcentrés : 85€ pour les départements et 165€ pour les zones interdépartementales. Aucune autre subvention Fédérale n’a été perçue, par solidarité.

Nous avons obtenu toutes nos subventions conseil Départemental, ANS ancien CNDS

Les salariées ont été placées en chômage partiel.

Nous avons une trésorerie largement positive, ce dont nous ne sommes pas satisfaits car évidement cela est dû à la non réalisation de notre projet sportif.

Nous devrions, enfin récupérer le boni de liquidation de l’ancienne Ligue, 50000€ ces jours prochains.

Ce qui va nous permettre de repartir correctement.

Bref une saison à oublier, et une machine à relancer.

Il nous faut désormais travailler à remotiver tout le monde, car certains ont découvert qu’il était agréable de rester tranquillement à la maison plutôt que de retrouver les tatamis le week end, et le retour à la vie antérieure est difficile.

Nous ferons face, nous sommes prêts, nous avons commencé, un calendrier fourni sera réalisé.

LA PRESIDENTE PERONNET D.

***5.3 – RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL***

M. Erlange SAINT CLAIR ayant démissionné pour des raisons personnelles, M. DALBERA Gérard a été nommé Secrétaire Général du Comité Départemental du 06 de Karaté et DA le 19/09/2021, il n’est donc pas en mesure de présenter quoique que ce soit.

De toutes façons, la crise sanitaire est passée par là et le projet sportif a été réduit à néant.

***5.4 – RAPPORT FINANCIER***

Rapport financier 2020-2021

**Introduction**

Mesdames, Messieurs, et chers adhérents

Les dirigeants de votre comité départementale Alpes Maritimes sont heureux de vous présenter ses comptes pour l’exercice 2020 2021 conformément aux dispositions de nos statuts.

Le comité départementale CD06KDA a clôturé le 31 aout 2021 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l’accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse. Le comité tient l’inventaire de ses réserves et de ses investissements ; il procède à un rapprochement bancaire permettant d’établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l’association.

Les opérations comptables ont été saisies par le cabinet comptable Brisville à Mougins et les dirigeants de l’association, tout particulièrement le trésorier, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

* Point sur le Compte de Résultat du Varam
* Les résultats de la gestion du CD06KDA pour l’exercice 2020 2021
* La situation de la trésorerie à la clôture de l’exercice

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l’approbation des comptes, au quitus de gestion et à l’affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu’ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l’association, sur rendez-vous.

###  Point sur le Compte de Résultat du Varam :

La part du varam représente environ 30% de notre Compte de résultat, il est positif à 26533€ ;

Approbation à faire

### Résultat exercice

###  Produits :

Nous avons 2 gros postes :

Comme vous le savez cette année aucun club n’a réglé la cotisation fédérale et à la lecture du bilan qui vous a été remis, vous avez pu constater que nous avons quand même reçu la cotisation pour un montant de 20250€ ; C’est la principale source de revenus qui a été pris en charge dans son intégralité par la fédération (250€XNbre de clubs affiliés).

 Suivis des subventions :

 Départementale 4000€ (idem A-1)

CNDS : 6000€( /A-1 7166€)

FFK : 3550€ (Enorme  29600) aide au dév sportif mais pas eu de projet dû à la crise sanitaire

Postes exceptionnelles :Aide de l’état pour la prise en charges des salaires pendant la période Covid : 6712€ chômage et 1103€ FDS

Passage de grade : 2900€ de frais d’inscription

CDOS a reversé pour l’animation de la caravane du sport 1500€

Nous avons aussi refacturé le temps passé par notre secrétaire au service de la Ligue : 1543€

###  Charges :

Notre plus gros poste de dépenses s’élève à 5251€( dénomination du cpte erroné 623400)qui correspond

A l’achat de gel hydroalcoolique et de masques qui vous ont été remis en début de saison :3255€

Carte cadeaux pour les récompenses des compétitions internet : 996€

Soutien à la vallée de Vésubie pour la tempête Alex :1000€

Suivi des frais de notre chargé de communication pour ses déplacements : 2370,70€

Suivi de défraiements des juges pour passages de grades qui ont eu lieu par internet 2200€

Animation de la caravane 2400€ mais en réalité 900€ (reversé 1500€).

Frais fixes :

 Location garage : 2268€ (219\*12)

 Frais postaux : 1130€ Abonnement tél pour le bureau ; j’attire votre attention qu’en aucun cas il y a un ab portable.

Le reste vous est assez bien détaillé.

###  Trésorerie :

Nous avons clôturé le compte de la Scté Marseillaise de crédit et ouvert un compte au crédit agricole. Beaucoup plus simple pour nous.

Au 31/08 le solde au crédit agricole est de 6869,03€

 Le solde du livret A est 30050€

Approbation des comptes :

Merci de votre attention

VOTE DU BILAN ET DES COMPTES DE RESULTATS

Le vote se fait à main levée

Les comptes de résultats et bilan sont adoptés à l’unanimité des membres présents et représentés.

L’assemblée générale donne quitus au trésorier en adoptant à l’unanimité l’ensemble des rapports financiers compte de résultat et bilan pour la saison 2020/2021.

**Budget Prévisionnel 2021/2022**

|  |
| --- |
| **PRODUITS 2021/2022** |
| Rétrocession licence Ligue | 17 000 € |
| Remb CUI (Contrat Unique d’insertion) |  6 700 € |
|  |  |
| **Subventions FFK** | 45 000 € |
| **Subvention ANS** |  6 500 € |
| Produits des ventes | 39 400 € |
| Cotisation Clubs |  5 000 € |
| **Subvention Conseil Départemental** |  4 000 € |
| Produits des manifestations | 18 100 € |
| Produits de prestations |  2 000 € |
|  **Total Produits 1**20 000 € |

|  |
| --- |
| **CHARGES 2021/2022** |
| Achats de consommation | 12 000 € |
| Crédit bail |  1 400 € |
| Achat de documentation |  2 000 € |
| Frais de receptions missions | 78 100 € |
| Locations |  7 000 € |
| Cotisations |  90 € |
| Assurances |  210 € |
| Impôts |   300 € |
| Variation de stocks |  -4 000 € |
| Salaires |  16 000 € |
| Charges sociales |  6 400 € |
| Dotation aux amortissements |  500 € |
|  **Total Charges** 120 000 € |

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022

Le vote se fait à main levée. Le budget prévisionnel 2021/2022 est adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

***5.5 – RAPPORT DU DTD***

Projet sportif réduit pour cause de covid

Une Ecompetition réussie, et seulement 2 passages de grades en juin 2021.

Nous espérons pouvoir oublier rapidement cette année sportive et faire une année sportive digne de ce nom.

Présentation du calendrier.

***5.6 – QUESTIONS DIVERSES***

Un bref débat constructif et très convivial entre les membres présents.

Deux athlètes prometteurs sont mis à l’honneur, une participation de 200€ de frais de déplacement leur est remis, MALCOIFFE LENNY et MALCOIFFE KENZO.

***5.7 – CLOTURE DE LA RÉUNION***

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De l’assemblée, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Présidente et le Secrétaire Général.

Mme PERONNET Dominique M. DALBERA Gerard

Présidente CD06KDA Secrétaire Général CD06KDA

Vice Présidente de la Ligue côte d’Azur de karaté et D.A.

Membre du Conseil d’Administration de la Fédération Française de karaté et D.A.

Trésorière Adjointe du CDOS06

